Charte éthique CAP’EL

CAP’EL propose un accompagnement fondé sur la **confidentialité, le respect et la responsabilité individuelle**. Toute information partagée au cours des échanges, qu’ils soient écrits, oraux, à distance ou en présentiel, est traitée avec discrétion et retenue par l’ensemble des parties impliquées.

L’écoute mutuelle constitue un pilier du processus, dans un esprit de **respect réciproque** entre l’ensemble des intervenants. CAP’EL s’engage à accueillir chaque personne avec attention, sans jugement ni interprétation, dans ses paroles, ses pensées, et son être. En retour, la ou les personnes accompagnées s’engagent à une posture d’ouverture et de respect du cadre proposé.

L’accompagnement proposé par CAP’EL n’est **ni thérapeutique, ni médical, ni psychologique**. Il ne se substitue à aucun suivi professionnel de santé. Chaque participant demeure pleinement responsable de son cheminement et de ses choix.

La démarche CAP’EL s’inscrit dans un **cadre volontaire, conscient et clairement défini.** Le **respect de ce cadre** est essentiel au bon déroulement de l’accompagnement et du processus de création. Toute situation dans laquelle ce cadre ne serait plus respecté pourra donner lieu à un recadrage ou, si nécessaire, à une interruption de l’accompagnement, afin de préserver l’équilibre et l’intégrité des personnes et de la démarche engagée.

L’expérience CAP’EL repose sur une **démarche volontaire et authentique**. Elle invite chaque personne à échanger avec transparence et discernement, dans la mesure de ce qui est juste et possible pour elle, sans obligation de se livrer au-delà de ses propres limites.

L’œuvre réalisée s’inscrit dans une **dynamique de co-création**. Elle se nourrit des échanges, des images, des symboles et des éléments partagés au fil du processus. La qualité de cette création dépend de l’implication libre de chacun. Restez ouverts à partager lors du processus tout élément ayant de l’importance pour vous, sans retenue ni filtre, mais toujours dans le respect de vos propres limites. La finalité sera une œuvre la plus accomplie possible et représentative de la ou des personnes accompagnées.

L’accompagnement est un **partage commun**. CAP’EL assume une **présence engagée et sensible** dans le processus de création. Cette implication fait partie intégrante de l’œuvre, sans pour autant constituer une influence directive sur la ou les personnes accompagnées.

L’expérience CAP’EL est un moment pour vous. Il s’agit d’un processus dédié à la r**econnexion et à l’exploration intérieure**, pendant des temps que vous avez choisi de vous octroyer. Il appartient à chacun d’y entrer et sortir dans le **respect de son rythme, de son équilibre et de son écoute intérieure**.